Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 035-213503329-20260126-20260102-DE

COMMUNE DE TEILLAY
Placis de Bussy-Chardonney
35620 TEILLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt six, le 26 janvier à 19h00*, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Teillay, sous la présidence de M. Yvon MELLET, Maire. Date de convocation du conseil municipal: 20/01/2026.*

Etaient présents *: Y. MELLET, F. DROUIN, R. DENIEL, P. ROUSSEL V. FECAMP, C. CORBIERE, A. LOUNEV, J. LAPAIX, J. GUIFFAUT, S. DUTEIL, S. MIGNOT, V. LOUAZEL, V. MUSSARD.*
Etaient absents excusés *: D. MELLET (pouvoir à R. DENIEL).*
Etait absente *: F. DAVID.*
Mme Véronique LOUAZEL a été élue secrétaire

N° 2026-01-02

PLANTATION DE HAIES BOCAGERES PAR VALOREM

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la proposition de la société VALOREM de planter 200 mètres de haies sur la commune.

Après consultation des services techniques, il est proposé que ces 200 mètres de haies soient plantés sur le site de l'Espace Naturel Sensible de Saint Eustache.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide, à l'unanimité, d'accepter la proposition de plantation de 200 mètres de haies par la société VALOREM et propose que cette plantation soit réalisée sur l'Espace Naturel Sensible de Saint Eustache.

Pour extrait conforme,
Le Maire,